

17

À LA UNE

AUTOMNE-HIVER 2023

N° 41



LE DOSSIER

Déplacements quotidiens :
Plan de mobilité simplifié

FOCUS SUR

Le Contrat local de santé

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



Rien ne peut traduire les moments d'émotion que nous avons eus la chance de vivre avec nos amis ukrainiens. Alors que ces femmes dansent et chantent pour nous, où trouvent-elles autant de force quand leur fiancé ou leur mari sont au front ? Beaux succès pour les deux concerts. Le jumelage renforce nos liens et nous projette dans un lendemain de paix où tout sera à bâtir.

Le Projet de maison de santé est lancé. Trois cabinets ont été retenus et planchent désormais sur un projet qui sera soumis au choix du jury mi-décembre.

Mais l'accueil de nouveaux médecins est immédiatement possible grâce à la livraison de locaux rénovés rue Pasteur. La Communauté de communes accompagne la Ville de Sablé au travers d'un fond de concours.

Un focus vous est également proposé sur l'entreprise CB Résine. Née du dynamisme, de l'engagement et du travail de deux hommes, Mickaël Coutelle et Stéphane Berthelot, cette entreprise a connu un développement remarquable.

Se rendre dans son entreprise, emmener les enfants à l'école, aller chez le médecin, à la mairie, avoir une pratique sportive ou culturelle, toutes ces actions obligent à utiliser un moyen de transport. Si la voiture individuelle était naguère l'alpha et l'oméga de la mobilité, aujourd'hui nous devons nous interroger sur des modes de déplacement plus vertueux en termes d'économie d'énergie. La mise en place d'un Plan de Mobilité simplifié sera l'occasion de partager ensemble des propositions qui influenceront les prises de décisions de la collectivité.

De nombreux autres sujets maillent notre actualité et nous montrent l'étendue des compétences de la Communauté de communes.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	Jumelage avec l'Ukraine	p.3
■ SANTÉ	Village santé	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	CB Résine / Par'temps	p.5
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	Aides à la rénovation	p.6
■ TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	30 000 arbres	p.7
■ MOBILITÉ.....	Plan de mobilité simplifié	p.8-9
■ GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	Ordures ménagères - De sacs à bacs jaunes	p.10
■ TRAVAUX ET VOIRIE	Entretien de voirie - Favoriser les mobilités douces	p.11
■ POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE.....	Contrat de ville	p.12
■ CULTURE ET SPORT	Les nouveautés de l'Apostrophe	p.13
■ AGENDA		p.14
■ LE PAYS SABOLIEN SUR LES RÉSEAUX & NUMÉROS UTILES		p.15



Directeur de la publication : Daniel Chevalier- Responsable communication : Isaëlle Guillon - Rédaction : Isaëlle Guillon & Baptistine Homet-
Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication et 123RF- Impression : Imprimerie Cornuel



Jumelage avec l'Ukraine

La Communauté de communes s'engage pour aujourd'hui et demain

Engagé dans un élan de solidarité pour l'Ukraine, le Pays sabolien se lie avec la Région de Drohobytch. Le 29 septembre, Daniel Chevalier, président de la Communauté de communes et Taras Kuchma, maire de Drohobytch (Ouest de l'Ukraine) signaient une convention de jumelage.

Un signal fort pour la population

En novembre dernier, sous l'impulsion de Jérôme Hervé, ancien PDG de la société de transport Salesky, trois maires du Pays sabolien ont accompagné un convoi de matériels en Ukraine. Ils y ont découvert un engagement sans faille des populations et une organisation d'accueil d'urgence parfaitement orchestrée. « Ils ne nous ont pas caché la misère, la difficulté qu'ils ont à accueillir les réfugiés venus de l'est » constate Daniel Chevalier. Un serment de jumelage avait alors été signé.

Fin septembre, c'était au tour du Pays sabolien d'accueillir une délégation de Drohobytch. Huit élus, 30 choristes et 6 membres d'un groupe de rock ont fait le déplacement aux frais de mécènes privés et ont été accueillis par la toute nouvelle association d'amitié entre le Pays sabolien et la Région de Drohobytch.

Trois concerts pour la construction de logements en Ukraine

À cette occasion, trois concerts publics ont été donnés par les artistes Ukrainiens pour près de 500 spectateurs.

Le groupe de rock *Fusion* le matin et la chorale *Verkhovyna* en fin d'après-midi se sont produits le samedi 30 septembre place Raphaël Élizé et sur la Scène Joël Le Theule, avec la participation de l'*Ensemble vocal Seguido*. Un grand moment d'émotion. Puis l'ensemble *Verkhovyna* a chanté et dansé à nouveau sur le site de l'Abbaye de l'Épau, à Yvré-l'Évêque, le dimanche 1^{er} octobre.

Les dons récoltés lors des concerts ou via une cagnotte en ligne seront intégralement reversés pour la construction de logements neufs en Ukraine.

Et après ?

« Il faut se projeter dans l'après », considère Daniel Chevalier. « La Région de Drohobytch est une très belle région, boisée, riche en patrimoine, attractive tant sur le plan culturel, touristique et économique. » Jérôme Hervé imagine une rencontre entre les chefs d'entreprises des deux pays. « Nous pouvons tout imaginer », confirme Daniel Chevalier.



Questions santé

Un Contrat local de santé participatif

Du 20 mars au 30 avril derniers, 514 habitants du territoire et professionnels de santé ont répondu au questionnaire qui leur était soumis pour contribuer au diagnostic, première étape de la construction du Contrat local de santé. Parmi ces répondants, certains souhaitaient aller plus loin. La collectivité leur a proposé d'intégrer cinq groupes de travail constitués de professionnels de santé, d'élus et de particuliers qui se réuniront pour la première fois ce mois-ci. Objectif: définir les actions à mener, les priorités parmi cinq axes identifiés dans le cadre du diagnostic :

- 1. Renforcer l'accès aux soins sur le territoire et développer la coordination des acteurs
- 2. Renforcer la prévention et les comportements favorables à la santé
- 3. Accompagner les parcours de santé des personnes en situation de vulnérabilité
- 4. Santé mentale : Promouvoir la santé mentale et renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- 5. Santé des enfants, des adolescents et des jeunes : Accompagner et agir en faveur de la santé des enfants et des jeunes.

L'élaboration de fiches actions feront l'objet d'une signature de contrat en février 2024 pour un déploiement des actions de février 2024 à février 2027.

Village santé

Une fête pour prendre soin de soi et rencontrer les professionnels du secteur médical et médico-social



Le mois de septembre a vu la naissance d'un nouvel événement autour de la santé. Couplé avec les Virades de l'Espoir, engagement sportif au profit de la recherche contre la mucoviscidose, le Village santé a pris place sur le parking du Parc du château à Sablé-sur-Sarthe. Réunissant 30 partenaires de profession médicale, paramédicale ou du domaine social, le village accueillait des stands et animations gratuites de prévention et de sensibilisation, des activités physiques et sportives, des concerts ! Un moment de fête pour toute la famille.

Le Village santé était organisé par l'association Maison de santé pluriprofessionnelle, réunissant une équipe de professionnels de santé exerçant à titre libéral

autour d'un projet coordonné sur le Pays sabolien. L'évènement était également soutenu par la Communauté de communes et la Ville de Sablé, partenaires pour la co-construction du projet, la logistique, le prêt de matériel, l'animation ou la communication du Village.

Le village santé a permis de sensibiliser le public et lui faire connaître les dispositifs existants sur le territoire. Il a également permis de créer des liens entre les partenaires appelés à collaborer pour la santé de tous au travers du Contrat local de santé.

Tout au long de l'année, la Communauté de communes accompagne les initiatives autour du thème de la santé et anime la mise en place du Contrat local de santé conduit par sa chargée de mission santé.

Maison médicale

6 nouveaux bureaux rue Pasteur en attendant la Maison de santé

Les travaux d'extension de la maison médicale rue Pasteur se sont achevés. Dans le but d'accueillir de nouveaux professionnels de santé (infirmières et médecins), la Communauté de communes a participé à hauteur de 46 700 € à la création de six bureaux dans l'ancien guichet unique, face à la maison médicale Joseph Lambert.

Parallèlement, le projet de la Maison de santé du Pays sabolien suit son cours. 34 architectes ont répondu à l'appel d'offres lancé par la Communauté de communes. Parmi eux, trois ont été sélectionnés pour dessiner le projet qui sera entériné en décembre. Il restera alors à trouver les constructeurs et réaliser les travaux avant son ouverture au premier semestre 2026.

CB Résine

La petite entreprise qui ne connaît pas la crise

Que fait une entreprise de sol résine en Pays sabolien ? « Elle satisfait un besoin des industriels » répondent Mickaël Coutelle et Stéphane Berthelot. Respectivement conducteur de travaux et gérant de l'entreprise de carrelage industriel Bonsergent à Château-Gontier, ils se sont associés en 2013 pour créer CB Résine, à Sablé. « Nous faisons appel à des sous-traitants à l'autre bout de la France pour couler de la résine. CB Résine nous permet aujourd'hui d'offrir une réponse complète à une même clientèle ». Hygiène, prévention des chocs thermiques, résistance, la résine offre de nombreux atouts pour les industriels.

Un entrepreneuriat estampillé Pays sabolien Mickaël Coutelle devient alors gérant de la nouvelle enseigne CB Résine, tandis que Stéphane Berthelot continue de diriger Bonsergent. Les deux entrepreneurs, natifs du Pays sabolien, n'imaginent pas s'installer ailleurs. Ici, ils sont entourés des entreprises Bel, Charal, Mane, Buisard, Mecachrome ou Alsetex qui comptent parmi leurs clients. « Au début, nous n'étions que deux. Nous avons recruté un ouvrier spécialisé dans l'application de résine », explique Mickaël Coutelle. « Il m'a appris la technique et nous intervenons tous les deux chez le client. » Sans faire de publicité, la société a connu une forte progression dans ses six premières années. « Aujourd'hui, nous sommes 18, soit 4 équipes d'applicateurs et un préparateur de sols. » Qu'est-ce qui fait la force de CB Résine ? « La proximité, la rapidité, et le sens du service » affirment les associés.

Une prestation complète d'intérieur Mickaël Coutelle et Stéphane Berthelot ont également compris qu'il fallait savoir saisir les opportunités quand elles se présentaient. Ces dernières années, ils se sont associés avec le dirigeant de la société Huar spécialisée dans le revêtement de sols PVC, la peinture et le papier peint et ont racheté Höganas France, fournisseur de carrelage. Toutes ces entreprises sont

installées dans un rayon de 500 m² dans la zone des Séguinières à Sablé-sur-Sarthe. Fonctionnant en réseau, elles permettent aux entrepreneurs de proposer à leurs clients une offre complète de second œuvre.

« Notre plus gros client, c'est LDC »

Ces cinq dernières années, CB Résine a réalisé 12 000 m² de sol résine chez LDC à l'occasion de sa réhabilitation, rue Saint Laurent, mais également le carrelage, la moquette, les murs : « notre plus gros client, c'est LDC » assure Mickaël Coutelle. Les équipes de CB Résine interviennent principalement dans l'ouest, mais aussi parfois dans le sud de la France dans des domaines aussi variés que la pharmaceutique, la cosmétique, l'aéronautique, l'automobile... chez des industriels de renom : Lactalis, Bigard, Bel, Savencia, Mecachrome, PSA, LVMH... Les deux entrepreneurs gardent cependant le sens des priorités « Notre objectif est avant tout de renforcer les équipes et nous concentrer sur le Grand Ouest » affirme Stéphane Berthelot. « Si des dallagistes, maçons ou peintres souhaitent rejoindre l'entreprise, ils seront les bienvenus », lance Mickaël Coutelle.



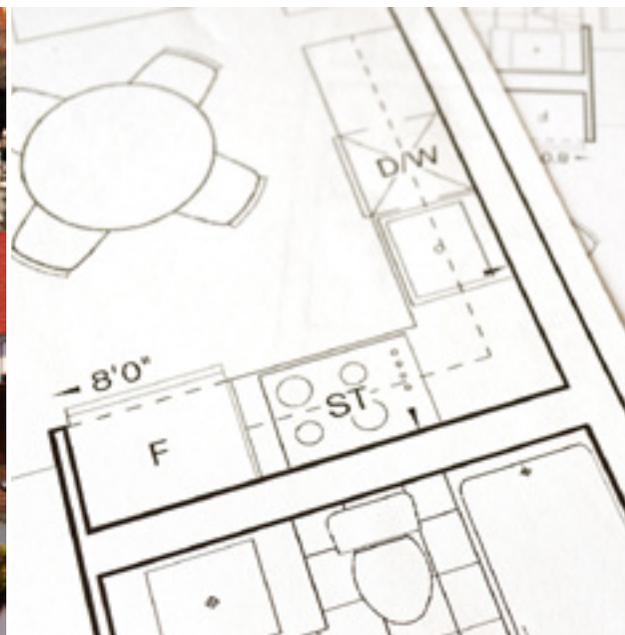
Mutualiser les compétences

Le territoire du Pays sabolien, à l'économie florissante, connaît des difficultés de recrutement. Dans le cadre de Territoires d'industrie, un travail de partenariat a abouti à l'installation de l'association Par'temps sur le territoire.

Par'Temps, association et groupe d'employeurs, actif sur la Sarthe depuis 23 ans, s'est implanté sur la Flèche et Sablé-sur-Sarthe en juillet 2023 pour répondre aux besoins d'entreprises locales et les accompagner dans leur développement en ressources humaines. Ce nouveau service s'adresse aux entreprises en recherche de compétences et aux personnes en recherche d'emploi. Il permet de mettre à disposition du personnel en temps partagé et de l'accompagnement RH.



Mickaël Coutelle et Stéphane Berthelot, associés de la société CB Résine



Aides à la rénovation

Opération programmée d'amélioration de l'habitat sur tout le territoire

Début 2024 sera marqué par le lancement de l'OPAH communautaire. D'une durée de 3 ans, cette opération programmée d'amélioration de l'habitat vise à accompagner et aider financièrement les propriétaires à rénover leur logement.

La Communauté de communes du Pays sabolien poursuit son objectif de rénovation des logements privés sur le territoire. Grâce à une convention avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), et les départements de la Sarthe et de la Mayenne, la collectivité sera en mesure pendant 3 ans de proposer un accompagnement des ménages modestes et très modestes (sous conditions de ressources) à rénover leur habitation.

Différents travaux

Les propriétaires (occupants ou bailleurs) peuvent demander une aide pour 5 sortes de rénovation : la rénovation énergétique, la remise en location de logements vacants, l'adaptation de logements à la perte d'autonomie, la rénovation de logements très dégradés, indignes ou insalubres et enfin la rénovation de logements moyennement dégradés.

Différentes aides

L'Anah, les Départements de la Sarthe et de la Mayenne, la Communauté de communes et d'autres acteurs tels que la Région ou la CARSAT pour certains dossiers, financent le dispositif sous différentes formes. Les frais de dossiers et l'accompagnement seront gratuits. Les propriétaires intéressés pourront faire intervenir à leur domicile un opérateur (sélectionné dans les prochains mois) qui effectuera une visite du logement et établira un diagnostic. Celui-ci prendra en compte la situation financière du ménage et ses souhaits de rénovation. L'opérateur aura également pour rôle l'élaboration des demandes de subventions pour le compte du ménage.

Des aides financières complémentaires pourront également être attribuées par les signataires de la convention pour les ménages qui bénéficieront du dispositif.

Afin d'aider au mieux les habitants, la Communauté de communes crée une prime de 2000 € sans conditions de ressources. Un geste incitatif pour encourager l'amélioration de l'habitat à large échelle.

En chiffres :

- 2000 ménages sont concernés par la précarité énergétique en Pays sabolien
- 7500 ménages ont plus de 60 ans, d'où la nécessité d'adaptation des logements
- Objectif de rénover 184 logements
- Un budget total de 2 838 104 € (dont 2 460 000 € de subventions aux particuliers)

L'opération de renouvellement urbain en centre-ville



L'opération d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain lancée en 2020 s'achèvera fin décembre 2025. Celle-ci s'étend uniquement au centre-ville de Sablé-sur-Sarthe et vise les revenus moyens à modestes

A mi-parcours, déjà 31 dossiers ont été acceptés, ainsi 31 propriétaires du centre-ville ont pu rénover leur logement grâce au dispositif.

Vous avez un projet ? N'hésitez pas à contacter SOLIHA au 02.85.85.50.43 ou via opahrusable@solihapdl.fr

30 000 arbres

Les plantations débutent en novembre !

Comme le dit le dicton, « à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ». À partir du 25 novembre, la Communauté de communes du Pays sabolien débute une campagne de plantation pour lutter contre le dérèglement climatique et pour la sauvegarde du vivant. Avec l'association Bossy-Cévert, qui assurera la recherche de fonds et la plantation, les habitants sont invités à co-construire des paysages plus verts.

1 arbre par habitant

En février 2023, le Pays sabolien lançait un appel à manifestation d'intérêt avec pour objectif la plantation d'un arbre par habitant sur son territoire en s'appuyant sur la responsabilité sociétale des entreprises. « *La plantation d'arbres pour préserver et valoriser notre capital naturel est l'une de nos priorités dans le cadre du Plan Climat air énergie* », rappelle Mélanie Cosnier, conseillère déléguée en charge de la transition écologique, et membre, en 2019, de la convention citoyenne pour le climat. Seulement ce serait un budget important pour la Communauté de communes, seule. Heureusement, l'association normande Bossy-

Cévert a répondu à l'appel. En juin, elle a rencontré la collectivité et s'est engagée à la recherche de fonds privés et à la plantation d'essences endémiques de pépinières locales. « *Je trouve la philosophie de cette association très intéressante* » poursuit Mélanie Cosnier, « *outre l'objectif de captation carbone et de préservation de la biodiversité, elle fera travailler des bénévoles et permettra de créer du lien entre habitants.* »

Participez aux plantations de novembre à mars

Les 17 communes de la Communauté de communes ont recensé leurs parcelles disponibles. La moitié d'entre elles, pour le moment, ont proposé des terres à planter. Les plantations se feront selon deux techniques : sous forme de haies bocagères comprenant hauts jets, cépées et fourrage et la méthode Miyawaki, en mini-forêt de 3 arbres au mètre carré. Alors que les haies sont particulièrement utiles à la préservation des habitats, des insectes, la mini-forêt permet un boisement rapide, une occupation optimale de l'espace vertical et un plus grand stockage de carbone.

Lucie, Yann et Corentin ont été recrutés par Bossy-Cévert pour organiser la plantation. Les écoles, les habitants, les salariés sont invités à participer au geste de plantation. A commencer par la commune de Louailles, le planning de bénévolat sera bientôt disponible :



Vous êtes un particulier, vous souhaitez participer aux plantations dans la Communauté de communes - rendez-vous sur jagispourlanature.org et recherchez **Bossy-Cévert** .

Le jour de la plantation, munissez-vous simplement de bottes et de vêtements adaptés à la météo, l'association vous fournira le matériel. Un moment de convivialité et un geste pour l'environnement !

Les financements

Selon les calculs de l'association, chaque arbre planté, protégé des prédateurs par un filet et entretenu durant trois ans coûte 12 €. Soit un budget de 360 000 € pour 30 000 arbres. Les entreprises, notamment du territoire, sont appelées à participer financièrement à l'opération.

La société d'emballages carton Posson Parking, au Bailleul, réalise la première opération en finançant la plantation de 3 000 arbres sur sa propriété via l'association Bossy-Cévert.

Vous êtes une entreprise, une association, une collectivité, vous désirez financer la plantation, associer votre personnel : contactez l'association d'intérêt général Bossy-Cévert : c.beautier@association-bossy-cevert.fr
association-bossy-cevert.fr



Déplacements quotidiens

Le Pays sabolien conçoit son plan de mobilité simplifié

Le Plan de mobilité simplifié est une démarche de planification des actions à engager autour de la mobilité des populations. Il a pour objectif de rendre accessible la mobilité pour tous et de pallier au modèle de la voiture individuelle dans un contexte de transition écologique.

La Communauté de communes du Pays sabolien, en charge de la compétence mobilité depuis juillet 2021, choisit de co-construire ce plan avec ses habitants. Il prendra effet dans les prochaines années.

Du diagnostic à l'action

Une étude technique et participative

Déjà pourvue d'infrastructures et de services de transports en commun ou individuels, la Communauté de communes du Pays sabolien réalise d'un côté un diagnostic de l'existant, de l'autre elle examine les besoins actuels des habitants. Le cabinet d'étude Inddigo l'accompagne dans cette démarche. Une enquête auprès du public scolaire et des entretiens avec les chefs d'entreprise et les associations ont débuté fin septembre. Le 15 novembre, un forum grand public sera ouvert à tous. " *L'ensemble de ces rencontres permettra de mettre en adéquation l'offre de mobilité existante avec les attentes des habitants et la nécessité d'une transition dans nos modes de déplacements* " projette Jean-Louis Lemaître, conseiller délégué en charge de la mobilité. Les conclusions de ce diagnostic orienteront les décisions des élus pour les prochaines années.

Transports publics et services de mobilité individuelle : l'existant

Réso - le Bus urbain

Réso, la ligne de bus urbain relie les quartiers de Gastines, route de Laval, et Tuilerie, route du Mans, en passant par les quartiers Centre, Chartrie et Le Pré à Sa-



Daniel Chevalier, président de la Communauté de communes du Pays sabolien lors de la mise en place du dispositif d'autopartage Mouv'n Go en avril dernier.

blé-sur-Sarthe. Le bus circule toute l'année du lundi au samedi. L'application mobile *Pysae* permet aux usagers de consulter les horaires, connaître la position du bus en temps réel et être directement informé par notification en cas d'aléas. Depuis septembre 2021, ce service est porté par la Communauté de communes du Pays sabolien.

Son accès est gratuit.

Réso – La navette entre gare et zones d'activités

Du lundi au vendredi, un bus assure le matin des dessertes de la gare vers les zones d'activités et le trajet retour le soir. Quatre arrêts sont ainsi desservis à trois horaires différents dans les deux sens. Les horaires proposés tiennent compte des arrivées des trains depuis Angers ou Le Mans. Lignes et horaires sur payssabolien.fr.

L'accès à ce service est gratuit.

Aléop - entre Sablé et La Flèche en passant par le Pôle santé Sarthe et Loir

La ligne de bus 203 du réseau Aléop relie les villes de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche. Elle permet notamment de se rendre au Pôle santé Sarthe et Loir au départ de Sablé, Vion, ou Louailles. Pour la deuxième année, cette ligne est renforcée par un système de transport sur réservation du lundi au samedi.

Réservation avant 17h pour le lendemain ou avant 12h le samedi pour le lundi. Ce service est porté par la Région Pays de la Loire. Horaires sur le site aleop.paysdelaloire.fr

Tarif : 2,40€ le ticket ou 18,60€ les 10 (auprès du conducteur). Contact : 02 43 39 90 72

L'autopartage

Le Pays sabolien est doté d'un service d'autopartage inscrit dans le réseau Mouv'n Go au départ de Sablé-sur-Sarthe et du Bailleul. Ce moyen de locomotion



Forum des mobilités

**Mercredi 15 novembre, de 18 à 20h,
salle Madeleine Marie,
à Sablé-sur-Sarthe**

Venez échanger autour des mobilités sur le territoire communautaire. Les participants seront invités à faire part de leurs pratiques, leurs besoins sous forme d'ateliers. Nul besoin d'être expert, ce temps est ouvert à tous et des animateurs vous guideront.

Le résultat de ces échanges permettra à la Communauté de communes du Pays sabolien de mieux cerner les enjeux locaux en matière de mobilités et d'adapter ses politiques publiques au plus près des besoins.



s'adresse aux personnes ayant le besoin ponctuel d'un véhicule. Le service d'auto-partage Mouv'n Go est disponible tous les jours, du lundi au dimanche, de 3h30 à 00h30. Les voitures électriques disposant d'une autonomie de 300 km environ sont adaptées aux déplacements du quotidien. Pour des trajets allant de 30 minutes à 21h maximum, suivant la durée du prêt, les tarifs varient de 9 à 19€.

À Sablé, 4 véhicules sont à disposition à partir de 4 stations situées parking Michel Vielle, place de la République, place du Champ de Foire et parking de la gare.

Au Bailleul, deux véhicules sont disponibles au pied de l'église.

Pour toute information et réservation rendez-vous sur mouvngo.clem.mobi

Le transport solidaire

L'association Mobil IT 72, à but non lucratif, propose un service de transport solidaire assuré par des bénévoles. Dédié aux personnes âgées de 70 ans et plus ou handicapées, l'association Mobil IT 72 accompagne et transporte pour les actes de la vie quotidienne.

Renseignement et réservation :
06.38.94.98.09

Les voies cyclables

La Communauté de communes, compétente dans la gestion des zones d'activités, réalise des aménagements cyclables de sorte à favoriser et sécuriser les déplacements doux entre les entreprises, les lieux de stationnement et les services. C'est le cas rue Saint-Blaise, où une voie verte reliera dorénavant l'entreprise LDC à la gendarmerie et bientôt contre-allée Saint Laurent, route de La Flèche.

SEPTEMBRE - NOVEMBRE

Enquête auprès des entreprises
et du public scolaire

15 NOVEMBRE

Forum des mobilités

JANVIER-AVRIL

Ateliers de
co-construction
STRATÉGIE

AVRIL-JUIN

Ateliers de
co-construction
PLAN D'ACTIONS

GESTION DES DÉCHETS

Ordures ménagères

77% des déchets jetés dans la poubelle grise ne devraient pas l'être

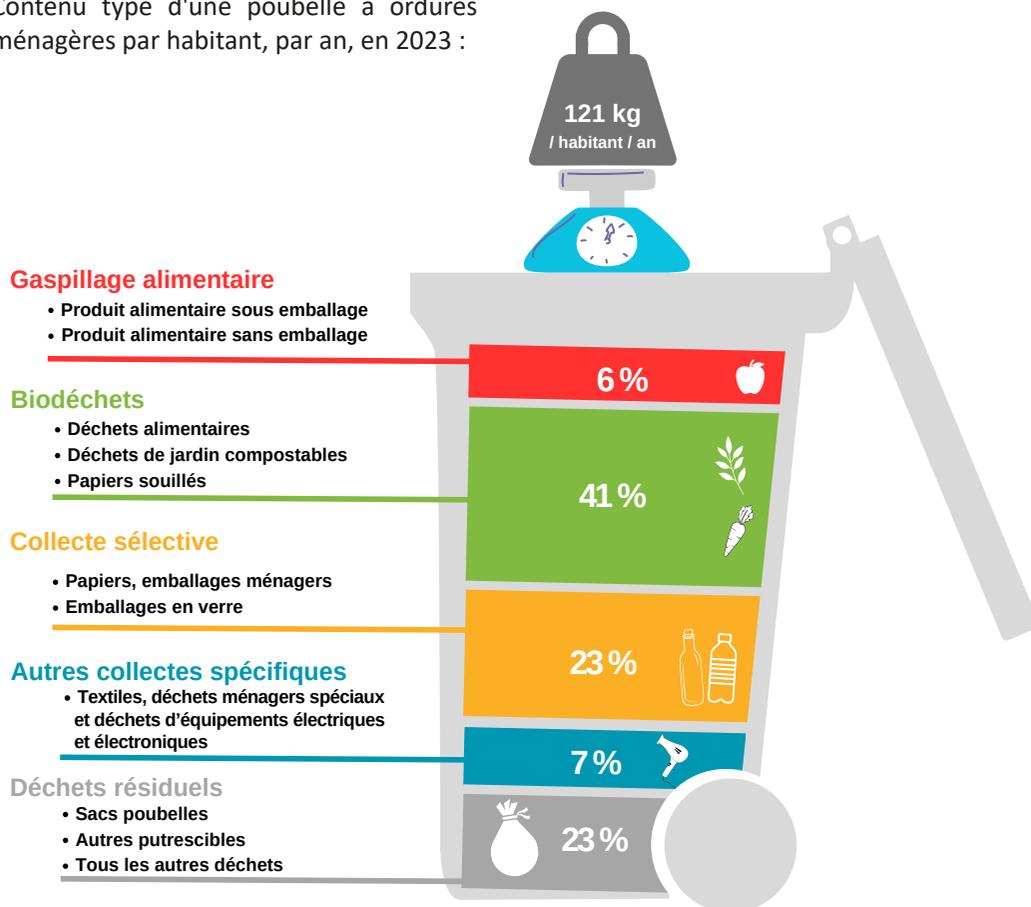
En mars 2023, le service Gestion des déchets a étudié le contenu de nos poubelles à ordures ménagères. Des échantillons de différentes tournées ont été prélevés puis analysés.

Constat : sur 121 kg de déchets récoltés par habitant et par an, 77% pourraient être évités. Des biodéchets, des emballages, des déchets électriques et électroniques et des aliments consommables ont été retrouvés dans les poubelles grises.

Que faire pour y remédier ?

- Se doter d'un composteur individuel ou collectif - La collectivité vous accompagne.
- Bien déposer ses emballages dans les sacs ou bacs jaunes, le verre en point d'apport volontaire dans les communes
- Utiliser les points d'apport volontaire des textiles ou donner ses textiles réutilisables.
- Déposer ses seringues ou médicaments en pharmacie
- Déposer son matériel électrique et électronique en déchèterie.
- Gérer au mieux son frigo

Contenu type d'une poubelle à ordures ménagères par habitant, par an, en 2023 :



De sacs à bacs

Au 1^{er} janvier, vos sacs jaunes seront remplacés par des bacs jaunes



12 000 bacs jaunes seront distribués sur le territoire entre les mois de novembre et décembre.

Une distribution gratuite

Délivrés par une entreprise agréée par la Communauté de communes du Pays sabolien, en charge de la gestion des déchets sur notre territoire, aucun paiement ne vous sera demandé lors de la remise des bacs devant votre domicile.

Le bac, marqué de votre adresse, sera déposé devant chez vous. Rentrez-le, vous pourrez l'utiliser à partir du 1^{er} janvier 2024.

Les bacs sont de production française, fabriqués à 100% en matières recyclées.

100% des bacs usagés sont également recyclables.

Sortir le bac quand il est plein

Les bacs seront munis d'une puce mais ne feront pas l'objet d'un paiement à la levée comme les ordures ménagères. Cependant, nous vous invitons à attendre que votre bac soit plein pour le sortir de sorte à optimiser le nombre des levées. Les tournées auront lieu tous les 15 jours, comme aujourd'hui. Votre agenda de collecte vous sera envoyé par courrier au mois de novembre pour une première collecte des bacs au mois de janvier.



Entretien de voirie

Des interventions sur l'ensemble du territoire

En 2023, les travaux de voirie représentent un coût de 677 000 € (entretien des fossés, des chaussées et des trottoirs), auquel s'ajoutent les travaux assurés en régie.

Travaux achevés

Depuis le début de l'année 2023, les travaux suivants sont achevés : un fauchage des accotements au printemps sur l'ensemble du territoire • l'entretien de 15 km de fossés, réalisé par l'entreprise Peltier à Notre-Dame-du-Pé, Juigné-sur-Sarthe, Asnières-sur-Vègre et Avoise • 18 km de fossés avec arasement des accotements si nécessaire réalisés en régie à Auvers-le-Hamon, Avoise, Parcé-sur-Sarthe et Vion • réalisation des enduits de chaussée en régie sur 79 000 m² • travaux de réfection de chaussées et de trottoirs réalisés par l'entreprise Colas à Asnières-sur-Vègre, Auvers-le-Hamon, Avoise, Courtiliers, Dureil, Le Bailleul, Juigné-sur-Sarthe, Louailles, Notre-Dame-du-Pé, Parcé-sur-Sarthe, Pincé, Précigné, Sablé-sur-Sarthe, Souvigné-sur-Sarthe et Vion, pour un total de 577 144 € • le curage des bassins de rétention de la Martinière et celui situé rue de la Tournerie.

En cours

Actuellement, sur l'ensemble du territoire, les travaux suivants sont en cours : la réfection de la signalisation horizontale

(peinture et enduit à chaud) • la remise en conformité de la signalisation verticale (panneaux) • la reprise des bordures et caniveaux dégradés • le fauchage des accotements et le débroussaillage sur le territoire (débutés le 4 septembre et prévus jusqu'à la fin de l'année) confiés à l'entreprise Martin.

À venir

Pour les mois à venir, les travaux programmés concernent : les trottoirs situés rue des Colchiques, allée des Chèvrefeuilles et route de Précigné à Sablé-sur-Sarthe (programmés en octobre) assurés par l'entreprise Colas • Enduits sur la chaussée à Précigné, Souvigné-sur-Sarthe puis Auvers-le-Hamon (assurés en régie) • Poursuite de l'entretien des fossés en régie.

- **En chiffres**
- **79 000 m²** de chaussées concernées
- **et 18 km** de fossés entretenus en régie
- **17 000 €** consacrés à l'entretien de
- **15 km** de fossés, confié à l'entreprise Peltier
- **660 000 €** dédiés à l'entretien des
- **chaussées et trottoirs**, confié à l'entreprise Colas



Favoriser les mobilités douces

Du 10 juillet au 4 août, puis du 28 août à fin octobre, la Communauté de communes du Pays sabolien procède à des travaux d'aménagement de voies vertes rue Saint Blaise (entre la route de La Flèche et la rue du Clos du Bois) à Sablé-sur-Sarthe, afin de favoriser les mobilités douces des piétons et vélos. Ainsi, la continuité de cheminement avec l'avenue Jean Monnet est assurée.

Les travaux permettront également de sécuriser cette rue, menant à LDC et donc très passagère. Ils s'inscrivent plus largement dans le programme de travaux d'aménagement de la Zone du Pont.

Cette opération confiée à l'entreprise COLAS représente un coût de 356 000€.



Contrat de ville

Un appel à projet pour lancer de nouvelles actions

La Rocade/St Exupéry et Montreux à Sablé-sur-Sarthe sont deux quartiers classés politique de la ville. A ce titre, ils bénéficient d'actions dédiées conduites par des porteurs de projets et subventionnées par l'Etat et la Communauté de communes dans le cadre d'un dispositif, le Contrat de ville. Un appel à projet, lancé le 28 juillet, permettra de renouveler ce Contrat de ville et de subventionner les actions en faveur des habitants.

4 thématiques d'action pour 2024

Les projets déposés pour l'année 2024 s'inscriront dans les axes thématiques suivants, identifiés comme prioritaires :

- Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- La transition écologique et énergétique ;
- L'émancipation pour tous à travers la

promotion de l'éducation incluant l'accès aux soins et à la santé, l'accès à la culture, au sport, le soutien à la jeunesse ;

- La tranquillité et la sécurité publique

Retour sur 2023

Vingt-sept actions et projets, 20 porteurs de projets, ont été financés en 2023 dans le cadre du Contrat de ville, pour un total de 137 100 € de subventions de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de la Communauté de communes du Pays sabolien. La valeur totale de ces actions, également portées par les associations et collectivités partenaires, approche les 600 000 € au profit des habitants !

Les porteurs de projets sont souvent des associations locales telles qu'Alpha Sablé, SASSA, CKCS, la Houlala Compagnie, la Croix Rouge. La Ville de Sablé-sur-Sarthe porte également des projets via Le Trait d'Union.

Quelques exemples d'actions en 2023 :

- « De la Rocade à Saint-Exupéry » par la Houlala Compagnie,
- Classe de mer pour les CM1 / CM2 de l'école Saint-Exupéry,
- « Tous en[vie], tous acteurs » par le Trait d'Union (CCAS)
- Inclusion et santé par l'activité sportive adaptée de la SASSA,
- « Les 5 heures de l'emploi » par Carbur'Pera, la Cravate Solidaire et de nombreux partenaires

Le programme "Engagement Quartiers 2030"

2023 marque ainsi la fin du premier Contrat de Ville coordonné par le Pays sabolien. L'année 2024 verra le début du programme « Engagement Quartiers 2030 » qui conduira à poursuivre la politique de la ville, engagée depuis 2015, dans les quartiers dits « prioritaires » de Sablé-sur-Sarthe : La Rocade et Montreux.

Afin de définir le plan d'action, une consultation citoyenne est proposée. N'hésitez pas à donner vos idées pour les quartiers .



« De la Rocade à Saint-Exupéry » par La Houlala Compagnie

En octobre 2023, La Houlala Cie installait de nouveau son chapiteau au sein du quartier de la Rocade pour préparer son futur spectacle participatif « De la Rocade à Saint-Exupéry », avec les habitants. Découvrez l'œuvre, l'univers et la vision du monde d'Antoine de Saint-Exupéry. Rejoignez l'équipage qui sera aux commandes de cette fabuleuse création. Au programme : ateliers-théâtre et danse. Renseignements : lahoulala.fr



Depuis sa réouverture au sein de l'Apostrophe, l'abonnement au réseau des médiathèques est gratuit

Les nouveautés de l'Apostrophe

Évènements et expositions

L'Apostrophe fêtera bientôt sa première année d'ouverture. Avec près de 300 visiteurs par jour (en moyenne), le nouvel édifice de la rue Saint-Denis est LE lieu ressource pour la culture en Pays sabolien. Grâce à une politique de proximité du centre-ville et de rayonnement sur l'ensemble du territoire, l'Apostrophe invite à la rencontre et à la découverte. Les idées y fourmillent !

« L'Apostrophe est devenue une véritable ruche et commence à trouver sa vitesse de croisière » confie Roland Bouchon, directeur de la structure ouverte au grand public depuis le 14 janvier 2023.

Un lieu d'expositions

Avec son grand hall chaleureux et lumineux, l'Apostrophe accueille des évènements et des expositions.

Le 31 octobre, "Pillowgraphie", un spectacle poétique et fantomatique sera précédé par des lectures, des ateliers et des rencontres gourmandes animés par l'Entracte dans le hall de l'Apostrophe.

La première exposition de la saison 2023-2024, proposée par la Ville de Sablé, mettra en lumière les peintures de Jean-Claude Ragaru, créateur du musée « À l'homme

volant ». Du 7 novembre au 23 décembre, les visites sont libres ou guidées, ouvertes au grand public ainsi qu'aux groupes scolaires.

Début 2024, l'Apostrophe célébrera, aux côtés de l'association Malicot le 150^e anniversaire du célèbre photographe du même nom, dont l'atelier, unique, a été restauré et l'œuvre précieusement conservée.

Suivra le *Festiventail*, du 25 mai au 8 juin. Pour les 40 ans de la Compagnie de danse l'Eventail, exposition, goûter et cocktail baroques viendront animer le hall.

La lecture publique : une saison rythmée

Les bibliothécaires du réseau des médiathèques ne manquent pas d'idées. Pour les enfants ou les adultes, l'année sera haute en couleurs et en animations.

Pour les enfants, deux nouveaux temps font leur apparition : *P'tit bout zic* (0-3 ans) et *Zic' à la bibli* (à partir de 4 ans) allieront lectures et musiques pour les tout-petits. Le réseau des médiathèques continuera également de vous faire rêver avec ses animations *P'tit bout lit* (0-3 ans), *Contalabibli* (4-8 ans), *Club manga* (à partir de 7 ans) ou encore *Créabib Junior* (à partir de 6 ans). *Applis à la bibli* (à partir de 4 ans)

permet de découvrir, de manière encadrée, les applications adaptées aux enfants. *Histoire à la carte* offre la possibilité aux petits de composer eux-mêmes leur menu d'histoires à écouter.

Les adultes ne seront pas en reste. Trois rendez-vous mensuels sont proposés : le *club lecture*, pour échanger autour d'un livre et partager des coups de cœur, *Brunch* pour découvrir une sélection d'ouvrages tout en grignotant, ou l'*atelier remue-mémoire*, séance de sport cérébral. Participez enfin aux Prix : *Fictionnez-vous* de novembre à avril, prix des lecteurs premiers romans ; le *Prix BD Bulles*, de février à juin, où vous pourrez voter pour votre Top 3 parmi 12 bandes dessinées.

D'autres évènements viendront également ponctuer l'année. Parmi eux : la Nuit de la lecture le 20 janvier 2024 sur le thème du corps, en partenariat avec le Conservatoire et L'Entracte.

Le Conservatoire, un lieu d'expression et d'apprentissage pluridisciplinaire

Les inscriptions au Conservatoire ont débuté. Il reste encore quelques places selon les disciplines, notamment en danse ou en musique dans la catégorie des cuivres.

Dans le cadre de La Folle Journée en janvier, le Conservatoire mettra à l'honneur les pratiques collectives avec, entre autres, les musiques anciennes, tout en soutenant les pratiques amateurs.

Ainsi, les classes de flûte des Conservatoires du Pays sabolien et d'Alençon s'uniront pour accompagner la célèbre flutiste française Ludivine Issambourg pour son spectacle "Antiloops". Réservez votre 20 janvier pour profiter de cet évènement inédit.

Ensuite, le 20 avril, le Conservatoire vous donne dès à présent rendez-vous pour le concert du Brass Band des Pays de la Loire, accompagné par les orchestres à l'école du Gai Levant et de Solesmes, ainsi que les élèves cuivres du Conservatoire. Un moment fort de rencontre en perspective.

Enfin en juin, Parcé-sur-Sarthe deviendra le terrain de jeu d'une promenade théâtralisée, en musique. À suivre ... !

AGENDA

Samedi 28 & dimanche 29 octobre 2023, de 15h à 21h

Manoir de la Frousse pour les 8-12 ans (sur réservation) · Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre

Mardi 31 octobre 2023, de 14h30 à 16h30

À l'eau-Ween ! au Centre aquatique

Mardi 31 octobre 2023, à partir de 18h

Fêtez Halloween à l'Apostrophe ! Spectacle de danse pour fantômes et lumière noire, ateliers, lectures et pique-nique partagé (dès 6 ans), par le Réseau des médiathèques, le Conservatoire et L'Entracte.

Vendredi 3 & samedi 4 novembre 2023, de 18h30 à 00h

Manoir de la Terreur (à partir de 13 ans, sur réservation) · Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre

Mardi 7 novembre 2023, 18h30

Lancement du Prix Fictionnez-vous · Espace Pierre Reverdy, rue Saint Denis à Sablé-sur-Sarthe

Mercredi 15 novembre 2023, 10h30 et 15h30

Spectacle "Loupé" (histoires loufoques en musique - pour les 5-8 ans) · Espaces Reverdy à 10h30 et Mayenne à 15h30.

Vendredi 8 décembre 2023

Lise Moulin : lectures Aki Shimazaki · Espace Pierre Reverdy, rue Saint Denis, Sablé-sur-Sarthe

Jeudi 21 décembre 2023, 20h30

Pièce "FDM" (Femmes de Ménage) par les élèves de cycle 3 théâtre du Conservatoire, écrite et mise en scène par Béatrice Pasquier · L'Apostrophe, Scène Joël Le Theule

Samedi 20 janvier 2024

Les Nuits de la lecture, sur le thème du corps · L'Apostrophe, rue Saint Denis, Sablé-sur-Sarthe

Samedi 20 janvier 2024, 20h30

Concert d'Antiloops- jazz, avec la participation des classes de flûtes des Conservatoires Hélène Affichard et d'Alençon · Salle Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe

Février 2024

Lancement prix BD Bulles 2024 · Espace Pierre Reverdy, rue Saint Denis à Sablé-sur-Sarthe

Samedi 3 février 2024, 19h

David Lafore, un dîner-concert à déguster dans l'écrin du Grand Hôtel de Solesmes, L'Entracte

Jeudi 8 février 2024, 18h

Concert de la classe de violon du Conservatoire

Mercredi 28 février 2024, 15h

Mioba, conte musical sensible et poétique sur la nature sauvage (dès 5 ans) · Salle des fêtes, Précigné, L'Entracte

Samedi 16 & dimanche 17 mars 2024

Stage de danse baroque en collaboration avec la Compagnie L'Éventail · Salle Francine Lancelot, rue Gambetta à Sablé-sur-Sarthe

Mardi 19 mars 2024, 18h15

Concert pour les tout-petits, par l'orchestre symphonique du conservatoire dans le cadre de la semaine de la petite enfance · L'Apostrophe, 16 rue St Denis à Sablé-sur-Sarthe, Salle Xenakis

Vendredi 5 & 6 avril 2024

Jazz magic, spectacle intimiste et jubilatoire mêlant cartomagie et musique (dès 10 ans). Salles Polyvalentes de Parcé à 15h30 et 20h30 et Auvers-le-Hamon, à 17h30 et 20h30, L'Entracte

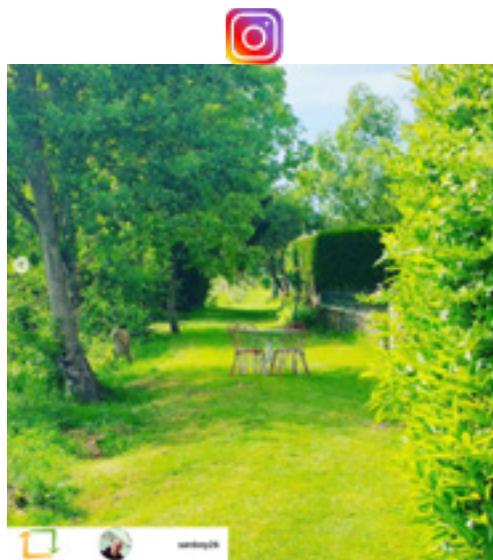


LE PAYS SABOLIEN SUR LES RÉSEAUX

Vous aimez prendre
en photo le territoire ?

Partagez vos
publications
avec le hashtag

#payssabolien



sanboy26
Avoise



nath_alie72
Solesmes

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 30** / payssabolien.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15 / Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45 / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / dite.secretariat@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.spanc@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - L'Apostrophe, 16 rue Saint-Denis- Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / payssabolien.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - **02 43 62 50 90** / mediatheque.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - Hôtel de ville et communautaire, place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / payssabolien.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RELAIS PETITE ENFANCE- 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / payssabolien.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02.43.62.22.45** / payssabolien.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / payssabolien.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Place Raphaël Elizé - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / payssabolien.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / payssabolien.fr





Venez donner votre avis au

FORUM DES MOBILITÉS

MERCREDI 15 NOVEMBRE À 18h
SALLE MADELEINE MARIE
À SABLÉ-SUR-SARTHE